



## LA CLASSE PROJET AMBITION

A partir de la rentrée 2014, la classe « Projet Ambition » est mise en place par le Lycée Jean Rostand. Ce nouveau dispositif est une classe qui vise à répondre aux besoins d'élèves de seconde en difficulté. Cette année de renforcement des compétences doit leur permettre d'intégrer l'année suivante une classe de première dans la filière souhaitée.



### Comment ?

Sur proposition du conseil de classe et validation par une commission d'affectation. L'accord des parents et l'adhésion de l'élève sont indispensables.

### Quand ?

Les élèves sont repérés lors du 2<sup>ème</sup> conseil de classe. Les familles sont reçues durant le 3<sup>ème</sup> trimestre. L'affectation devient définitive après le conseil de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre.



## CLASSE PROJET AMBITION



**LPO JEAN ROSTAND**  
66, rue Fernand BODET  
78200 Mantes-la-Jolie

## UN DISPOSITIF INNOVANT

*Depuis de nombreuses années, les équipes éducatives du lycée ont établi les constats suivants :*

- Le redoublement en seconde ne permet pas toujours aux élèves d'acquérir les compétences nécessaires à une orientation choisie.
- De nombreux élèves accèdent à une première générale ou technologique avec des bases fragiles qui peuvent les pénaliser lourdement lors des futures épreuves du baccalauréat.

La classe « projet ambition » s'appuie sur ce double constat pour proposer un dispositif intermédiaire entre un redoublement en seconde et l'accès à une première.

Le dispositif s'appuie sur un référentiel de seconde. Pour autant, l'équipe pédagogique s'attachera à développer de nouvelles méthodes de travail et à apporter des contenus différents.

## L'ELEVE AU CENTRE DU DISPOSITIF

*La classe « Projet Ambition » s'adresse aux élèves sortant de seconde qui ne peuvent pas, au vu de leurs résultats, obtenir la filière souhaitée en classe de première. Ces élèves doivent être volontaires et motivés pour s'inscrire dans une double dynamique :*

- Les élèves doivent s'inscrire dans un **projet d'orientation**. Les élèves doivent définir en début d'année la filière (générale ou technologique) qu'ils souhaitent intégrer à l'issue du dispositif. Le projet d'orientation va constituer l'objectif à atteindre pour chaque élève. Ce projet n'est pas figé et peut évoluer au cours de l'année suite à une demande de l'élève et au bilan des enseignants.
- La mise en place d'un **projet individualisé** par l'équipe pédagogique pour chaque élève constitue un outil de suivi qui permettra de guider l'élève tout au long de l'année dans sa progression. Ce projet s'appuie sur une évaluation en début d'année des compétences (points forts ou faibles) de chacun. Il va permettre à l'élève de prendre conscience des disciplines et méthodes de travail dans lesquelles il faut progresser.

## DES MOYENS SPECIFIQUES

- Un effectif de classe réduit à un maximum de 15 élèves pour la mise en place d'un projet et un suivi individualisé efficace.
- Un programme d'enseignement spécifique.
- Un système de tutorat par un professeur de la classe pour chaque élève.
- Des plages horaires réservées à de l'accompagnement pédagogique adapté en fonction des besoins de chaque élève.
- Un temps de travail en fin de journée au CDI afin de réactiver les savoirs et faire les devoirs.
- Des stages « découverte » dans chaque filière tout au long de l'année.
- La participation à des « Ateliers Projets » à raison d'une heure hebdomadaire.

